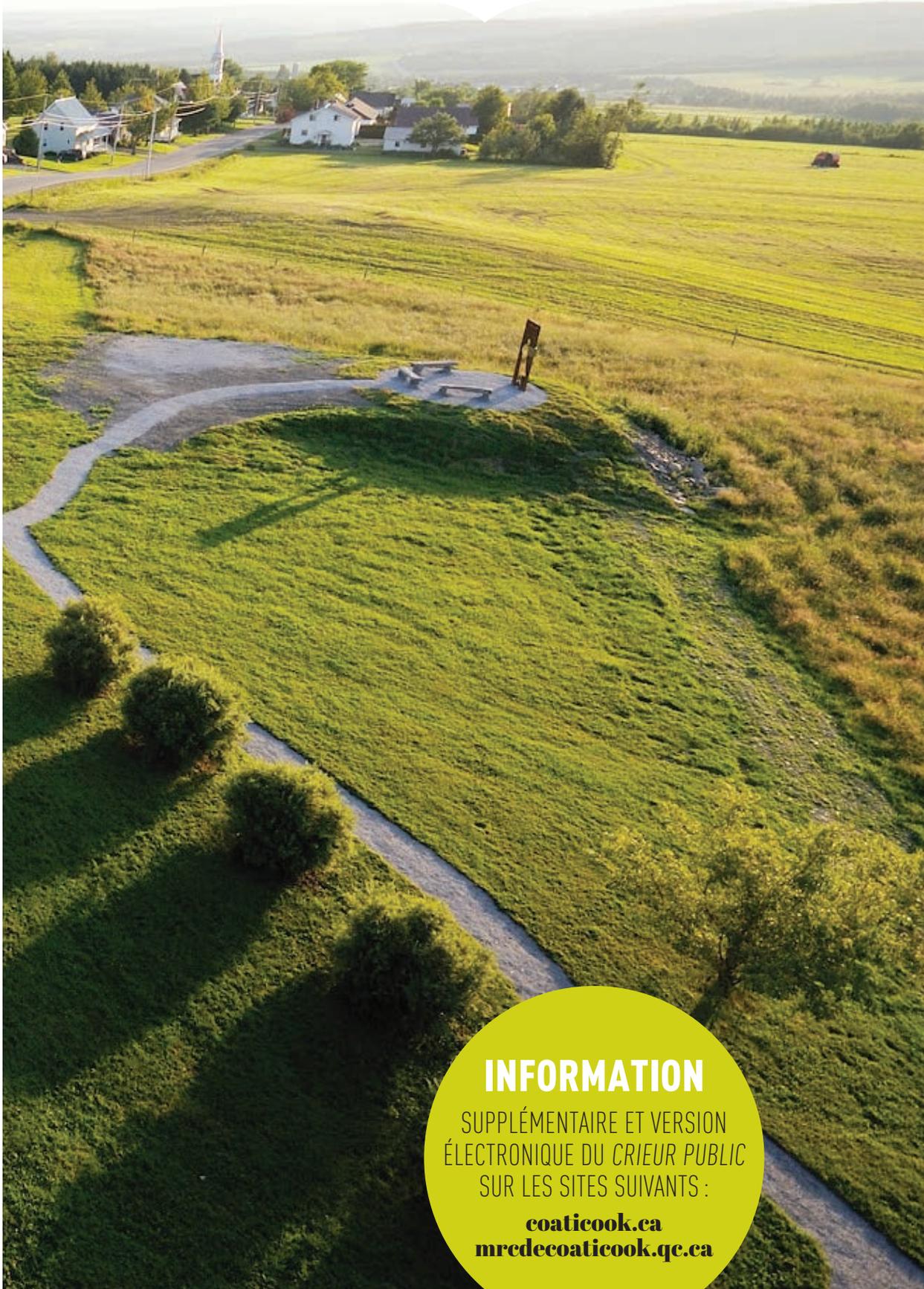




Le **CRIEUR** PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION
CITOYENNE DE LA RÉGION
DE COATICOOK

N°39 **JUILLET 2016**



INFORMATION
SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION
ÉLECTRONIQUE DU *CRIEUR PUBLIC*
SUR LES SITES SUIVANTS :
coaticook.ca
mrcdecoaticook.qc.ca

02

NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles
du conseil municipal.

03

À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité
et les prochaines activités.

04

À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

07

INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique
pour la population de Coaticook
ou de l'ensemble de la MRC.

08

CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

10

AVIS PUBLICS



M. Bertrand Lamoureux remet la toile de l'artiste coaticookoise Koni Marcoux au maire de Jallais, M. Jean-Robert Gachet

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA COMMUNE DE JALLAIS

La délégation de Coaticook qui s'était rendue à Jallais en France est de retour depuis le 14 juillet dernier. Ce fut un très beau voyage. Les deux communautés étaient très heureuses de se retrouver et de pouvoir, à nouveau, partager de bons moments. Lors de ce voyage, le maire de Coaticook, M. Bertrand Lamoureux, ainsi que le maire de Jallais, M. Jean-Robert Gachet, le président du comité d'échange de Jallais, M. René Bidet, et le président du comité d'échange de Coaticook, M. Michel Dougherty, ont pu signer l'entente liant les deux municipalités. Dans les prochaines années, la Ville de Coaticook et la commune de Jallais verront à mettre en place des échanges dans les domaines de l'emploi, des arts et beaucoup plus.

Lors de la soirée d'adieu, le maire de Coaticook a remis un tableau de l'artiste coaticookoise Koni Marcoux. Il s'agit d'une œuvre unique qui a été créée spécialement pour cette occasion.

TRAVAUX SUR LA RUE SAINT-PAUL EST

Depuis quelques semaines, les travaux sont en cours sur la rue Saint-Paul Est. Le tout se déroule très bien. D'importants travaux d'infrastructure devaient être réalisés. Pour le moment, la circulation est interdite entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Paul, sauf pour la circulation locale. Nous vous demandons de respecter la signalisation mise en place.

STATIONNEMENT RUE WELLINGTON

Des travaux ont eu lieu dans le stationnement de la rue Wellington au cours des dernières semaines afin d'installer des bornes de recharge pour les voitures électriques. Elles seront bientôt mises en fonction. De plus, la redéfinition du stationnement a permis l'ajout de 14 cases de stationnement.

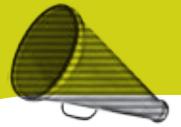
SITE ARCHÉOLOGIQUE DE L'HÔTEL QUEEN

Dans la première semaine de juillet, les fouilles archéologiques sur le site de l'Hôtel Queen ont fait les manchettes. En effet, des pièces très particulières ont été déterrées. On y a retrouvé un revolver ainsi qu'une paire de patins. De plus, plusieurs poignées de porte, des pentures de toutes sortes et d'autres objets d'intérêt ont été découverts. La production du rapport par la firme d'archéologues nous permettra sans doute d'en apprendre beaucoup plus sur le passé de cet immeuble. Rappelons que l'hôtel a été la proie des flammes en 1897.

DIFFUSION DES MATCHS DE SOCCER DE JOSÉE BÉLANGER

La Ville de Coaticook, en collaboration avec Radio-Canada, diffusera les matchs de l'équipe de soccer canadienne dans le cadre des Jeux olympiques 2016. Toute la population est invitée à venir regarder les prouesses de notre Coaticookoise, Josée Bélanger. La diffusion aura lieu au Pavillon des arts et de la culture les 3, 6 et 9 août. Bonne chance, Josée!





LA PETITE MAISON DES ARTISTES VOUS ACCUEILLE

Depuis sa réouverture l’an dernier, la Petite Maison des artistes de Coatic’Art située rue Child près de l’Arche des Lions a accueilli plus de 500 visiteurs. La Petite Maison est ouverte de nouveau cette année depuis début juin les vendredis de 17 h à 19 h et les samedis et dimanches de 11 h à 19 h. Onze artistes de Coatic’Art se relaient pour accueillir le public.

Les artistes en profitent pour s’exécuter et démontrer aux visiteurs leurs techniques. À l’intérieur, il y a des souvenirs de créations artistiques : cartes de souhaits, petites et grandes toiles, créations miniatures, bijoux et sculptures pour tous les goûts et de tous les prix. On y retrouve également une série souvenir de quatre des toiles pop art du 150^e anniversaire de Coaticook en format carte postale, soit *Rue Main, 1920*, *La Vieille Poste et son horloge*, *Le pont suspendu* et *La première Laiterie Coaticook*.



FAMILLE

Bonjour, les amis!

Je voulais vous dire quelques mots avant de partir en vacances. Tout d’abord, je veux vous féliciter de tous les efforts que vous avez faits cette année! Quand je venais vous rendre visite dans votre milieu de garde, j’étais toujours épaté de voir à quel point vous travailliez fort pour devenir des champions de la prise de contact avec les autres, de la reconnaissance de vos émotions, du respect que vous aviez pour les personnes autour de vous et des solutions de conflits que vous trouviez.

C’est pour cette raison que durant mon absence cet été, je ne veux pas que vous oubliiez vos grands défis. J’ai préparé quelques capsules radio que vous pourrez écouter sur les ondes de CIGN 96,7 FM. Ces capsules seront diffusées du lundi au vendredi jusqu’à la fin du mois d’août, entre 7 h et 10 h le matin et entre 19 h et 20 h le soir. J’espère que vous aurez la chance de m’écouter à quelques reprises!

Je vous souhaite de passer un bel été avec votre famille et vos amis.

**On se reverra cet automne.
Gros bisous!**

Brindami



CULTURE

MUSÉE BEAULNE SALON DES ARTISTES LOCAUX ET RÉGIONAUX (5^E ÉDITION)



**JUSQU’AU 4 SEPTEMBRE 2016
BIENVENUE À TOUS!**



MUSÉE BEAULNE SOIRÉE DE RÊVES 2016

La vente des billets pour le tirage de la Soirée de rêves a commencé. Le premier prix comprend un souper gastronomique pour 10 personnes concocté par le chef Dominic Tremblay, un transport en limousine (gracieuseté de Charron et fils) et 300 \$ en chèques-cadeaux de Rues principales. Le deuxième prix est de 250 \$ en chèques-cadeaux de Rues principales.

Les billets sont en vente au Musée au coût de 50 \$.

Info : 819-849-6560 museebeaulne.qc.ca



LE CENTRE D'INITIATIVES EN AGRICULTURE : 25 ANS À RACONTER!

Les initiatives, 1995-2000

Dans la deuxième portion des années 1990, le CIARC avait déjà accompli sa plus grande mission : le CRIFA, un centre de formation agricole, était né. Néanmoins, plusieurs autres projets étaient en branle et se sont concrétisés.

La création de la Table de concertation agroalimentaire a été un tremplin qui a permis l'essor de nombreuses entreprises et initiatives telles que marchés publics, regroupements de producteurs, événements et site Internet. En 1995, la première agente de développement agroalimentaire de la MRC de Coaticook a été embauchée. C'est Mme Line Boulet qui aura occupé cette fonction pendant presque deux décennies. D'abord parrainée par le CIARC, la Table est passée en 1999 sous la responsabilité du CLD.

Les projets qui ont vu le jour dans ces années foisonnantes ont été réalisés en grande partie par des bénévoles; en effet, si des subventions permettaient alors d'engager du personnel de façon ponctuelle pour appuyer le conseil d'administration, c'est l'engagement volontaire de dizaines de passionnés de l'agriculture qui a fait naître les premières initiatives. On compte parmi les projets importants de 1995 à 2000 : Téléferme, un système de télécommunications agricoles; le Projet Bœuf, qui a mené à la construction d'un bâtiment pour l'élevage de bovins de boucherie; le développement du volet agrotouristique (Lait-byrinthe, déménagement du Festival du lait, visites de fermes, etc.); une enquête sur la main-d'œuvre agricole; et de nombreux autres!

Pour la suite de l'histoire, rendez-vous le mois prochain!



INVITATION À UNE RENTRÉE À BAS PRIX POUR LES FAMILLES

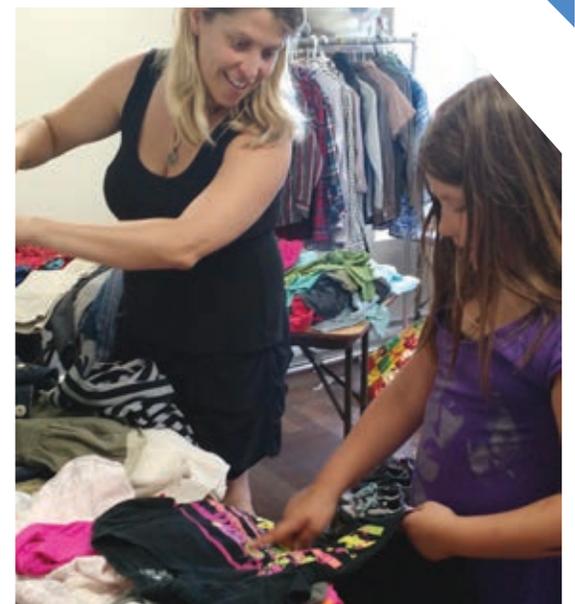
Le Centre d'action bénévole et la Maison de la famille de la MRC de Coaticook invitent les familles de la MRC à la deuxième édition de son activité La Rentrée à bas prix, le jeudi 18 août, de 13 h à 16 h, et le samedi 20 août, de 9 h à 12 h, aux locaux du CAB, au 23, rue Cutting, à Coaticook.

Compte tenu du coût qu'engendre la rentrée scolaire pour les familles, le Centre d'action bénévole et la

Maison de la famille ont décidé d'organiser, avec la collaboration de la Ressourcerie des Frontières, une activité de don de matériel scolaire de base et de vente à bas prix de vêtements pour enfants de 5 à 12 ans (0,25 \$ le vêtement!).

« Il est important pour nous que tous les enfants puissent commencer l'année scolaire dans les meilleures conditions possible et, malheureusement, pour plusieurs familles, il est difficile de le faire compte tenu de leur condition financière. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu tenir cette activité », explique Majorie Tyroler, directrice générale du CAB.

Le Centre d'action bénévole et la Maison de la famille sollicitent la générosité de la population : tout don de matériel scolaire (cahiers, crayons, sac d'école, boîte à lunch, etc.) et de vêtements de tailles 6 à 16 ans en bon état est le bienvenu. Vous pouvez apporter votre don au CAB, au 23, rue Cutting, à Coaticook.





LES LÉGUMES MOCHES

ENVIRONNEMENT

Par Pénélope Houle, enviroconseillère,
MRC de Coaticook

Alors qu'ils font fureur en Europe depuis quelques années déjà, les légumes moches font tranquillement leur entrée dans les supermarchés québécois.

Tordus, originaux, étonnants, ces légumes présentent des atouts qui ne satisfont décidément pas aux standards de beauté qu'on connaît. Malgré tout, ils ne sont ni périmés ni abîmés. Il faut donc voir leur beauté intérieure : une fois pelés, ils sont comme tous les autres légumes et, surtout, ils sont tout aussi délicieux que les légumes que nous achetons quotidiennement.

Si le consommateur, habitué à des formes régulières, est repoussé par leur apparence, il sera peut-être davantage interpellé par leur prix, généralement de 30 % moins élevé que celui des légumes qu'on retrouve habituellement sur les rayons. Alors que les prix grimpent rapidement dans les supermarchés, les légumes moches apparaissent donc comme une solution plus qu'intéressante pour le portefeuille du consommateur. Car, comme l'ensemble de l'Amérique du Nord, le Québec gaspille énormément — plus de 40 % des aliments achetés chaque année prennent la route du dépotoir. Pour chaque ménage, ce sont plusieurs milliers de dollars enfouis.

Consommer ces légumes permet non seulement de réduire de manière intéressante la facture d'épicerie, mais aussi de diminuer considérablement la quantité de matière organique que nous enfouissons chaque année.



Pour ceux qui s'inquiètent toujours quant au caractère comestible de ces légumes, n'ayez crainte! Si ces légumes n'étaient pas vendus jusqu'à présent, c'est en raison des normes du marché : il existe des critères très stricts sur la taille des légumes, qui sont classés selon des catégories de qualité.

Dans nos supermarchés, on retrouve présentement des légumes de catégorie 1. Les légumes moches se trouvent dans la catégorie 2, celle dans laquelle les légumes ont le malheur d'être trop petits ou trop gros, rien de plus! C'est la crainte de niveler les standards de qualité vers le bas si les consommateurs en viennent à exiger plus de légumes de catégorie 2 qui fait en sorte que des associations de producteurs sont réticentes à aller de l'avant avec les légumes moches. Pas leur goût ni leur qualité!

Ainsi, pensez-y deux fois quand vous voyez ces légumes : délicieux transformés en soupes et en potages, ils feront également figure de présentation originale dans n'importe quelle assiette. Et ce ne sera pas le goût qui sera diminué, mais seulement le coût!

CULTURE

NOUVEAUX AVANTAGES 2016-2017



Il y a de nouveaux avantages à devenir membre du Pavillon des arts. En voici quelques-uns :

- UNE PRÉVENTE DE 48 HEURES EXCLUSIVE AUX MEMBRES
- UN RABAIS DE 10 % SUR TOUS LES SPECTACLES
- DES PROMOTIONS ET DES CONCOURS EXCLUSIFS
- UNE SOIRÉE DES MEMBRES
- UNE PARTICIPATION À LA VIE DU PAVILLON

TOUT CE CI POUR LE COÛT UNIQUE DE 20 \$!

RAPPEL FONDS TILLOTSON DE LA RÉGION DE COATICOOK

IL NE RESTE PLUS QUE SEPT SEMAINES POUR SOUMETTRE VOS DEMANDES DE SUBVENTION AU FONDS TILLOTSON :

LA DATE LIMITE EST LE 7 SEPTEMBRE 2016.

Rendez-vous sur le site de la MRC de Coaticook (mrcdecoaticook.qc.ca) pour obtenir le formulaire.



CIARC
CENTRE D'INITIATIVES EN AGRICULTURE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU CIARC?
ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE MEMBRE DU CIARC,
C'EST GRATUIT!

CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION :

819-849-4802

ADMINISTRATION@CIARC.CA



CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

CULTURE

UNE NUIT À LA BIBLIOTHÈQUE

Malgré le soleil et la chaleur, ça continue de bouger cet été à la bibliothèque. Les groupes du service des activités estivales participent régulièrement aux activités organisées pour eux par notre animatrice. L'heure du conte se tient tous les vendredis à 10 h jusqu'au 12 août et le Club de lecture TD attire tous les mardis près d'une trentaine d'enfants.

De plus, dans la nuit du 6 au 7 août, la bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook sera l'hôte d'une Nuit à la bibliothèque. Pour l'occasion, il y aura des ateliers artistiques, une visite nocturne des locaux, une chasse aux trésors, ainsi que diverses activités ludiques ou tournant autour du livre.

De 19 h à 20 h 30, les activités s'adresseront aux 4 à 12 ans. De 20 h 30 à 8 h, les activités seront réservées aux 8 à 12 ans. Pour y participer, contactez Caroline au 819-849-4013, poste 103. Faites vite, car les places sont limitées.

ANIMATION HORS LES MURS AVEC DES OISEAUX DE PROIE

Mardi 9 août, la Bibliothèque organise une animation hors les murs au parc Laurence sur le thème des oiseaux de proie (en cas de pluie, l'activité aura lieu à La Frontalière). Les éducateurs de l'organisme Faucon-Éduc seront sur place avec trois rapaces entraînés, présentés au poing, afin de nous parler de ces merveilleux oiseaux.



Même si l'activité s'adresse principalement aux groupes de 8 à 12 ans des Loisirs d'été et aux participants du Club de lecture TD, nous aurons quelques places disponibles pour les jeunes de l'extérieur. Réservation au 819-849-4013, poste 103.

LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

La boutique est ouverte tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h 30, au sous-sol de la bibliothèque. Venez découvrir notre vaste choix de livres usagés en très bon état. Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt durant les heures d'ouverture de la bibliothèque et au Parc de la Gorge de Coaticook.

Info : 819-849-4013, poste 106

bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins

LIVRES LUS AUX HEURES DU CONTE DE JUIN ET JUILLET



LA GRANDE NUIT DE LA POÉSIE

ST-VENANT-DE PAQUETTE, DU 13 AOÛT 20H. AU 14 AOÛT 8H

Spectacles, Hommages, Récitals, Karoké de poèmes, Slam, Rencontres, Conférences et Micros ouverts, avec:

Hélène Dorion Bruno Lemieux Normand Baillargeon Natasha Kanapé Fontaine David Goudreault Frédéric Gary Comeau Chloé Ste-Marie Queen Ka Richard Séguin Véronique Giesler José Acquelin Les belles bêtes Vincent Vallières JF Létourneau Projet Trad et Poésie Calum Rodger Yann Perreau Jean-Paul Daoust Sophie Blaisseau Rachel McCrum Auguste Tristan Malavoy Ouanssa Younsi Erika Seucy Jonathan Roy Michel X Côté Marie-Hélène Sarrazin Guy Marchamps Frank Peule Raoul Duguay Amélie Asbé-Lanctôt Mathieu Barrette Nancy R Lange Marco Geoffroy Mathieu K Biels Sébastien Dulude July Giguère Patrick Beaulanger Jonathan Lamy François Guerrette Alexandre Dostie Véronique Richand Alexandre Belliard Geneviève-Casselin-G. Gaëlle Jocelyn Thouin Anny Schneider Jipé Dalpé Denis Héland François Daulte etc.

Commanditaires:

QUEBECOR



Ouvert à tous, camping sur place, et c'est gratuit!





MODIFICATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES

Lors de la dernière assemblée du conseil municipal de Coaticook, les élus ont entamé le processus réglementaire afin de modifier le règlement concernant les nuisances. Cette modification a pour but de permettre à la Ville de solliciter la collaboration des citoyens pour l'entretien des emprises municipales.

En effet, la *Loi sur les cités et villes* permet aux municipalités de réglementer cette pratique répandue dans la plupart des villes du Québec.

Dorénavant, tout propriétaire devra entretenir non seulement son terrain, mais aussi le ou les fossés bordant la voie publique. Ce fossé doit en tout temps être propre et libre de tout élément qui pourrait empêcher l'écoulement des eaux.

Cet entretien doit également être fait en l'absence de fossé, c'est-à-dire tondre le gazon, émonder les arbres et arbustes situés sur cette emprise, procéder au déneigement, etc.

Nous vous remercions de votre collaboration.

LES CONSEILLERS, VILLE DE COATICOOK

LUC MARCOUX

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE, TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT

Siège 1 l.marcoux@coaticook.ca

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de retraite des employés de la Ville • Comité des communications • Comité des finances • Comité de la convention collective et des griefs des employés • Comité santé et sécurité au travail • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC • Fête du bénévolat • Rues principales • Acti-Bus • Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook • Société de transport interurbain

SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE **Siège 2** s.ferland@coaticook.ca

Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Fête du bénévolat • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications • Bibliothèque Françoise-Maurice

GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS **Siège 3** g.blouin@coaticook.ca

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook • Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles • Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades) • Fête du bénévolat • Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique) • Comité des loisirs • Québec en Forme

RAYNALD DROLET

CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET URBANISME

Siège 4 r.drolet@coaticook.ca

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Rues principales • Fête du bénévolat • Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Société du parc Découverte nature • Comité des communications • Comité consultatif d'urbanisme • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité touristique de la MRC

SIMON MADORE

CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Siège 5 s.madore@coaticook.ca

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Fête du bénévolat • Comité des loisirs • Société du parc Découverte nature • Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière • Coaticook River Water Power Company • Comité de la sécurité publique de la MRC • Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook • Responsable des questions familiales

FRANÇOIS LÉVESQUE

CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU ET VOIRIE RURALE

Siège 6 f.levesque@coaticook.ca

Comité consultatif d'urbanisme • Comité de gestion de l'eau de la MRC • Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Office municipal d'habitation • Dossier agriculture • Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société du parc Harold-F.-Baldwin • Fête du bénévolat

DATES À RETENIR



1817
MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

Le bureau municipal sera exceptionnellement fermé les 8, 10 et 11 août prochains, mais demeure ouvert le mardi 9 août. L'inspecteur en bâtiment sera sur place durant les heures d'ouverture habituelles.



FAMILLE

CAFÉ LES 3 SOEURS

Bébé café Waterville

MERCREDI 20 JUILLET
DE 9 H À 11 H

Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC JEAN-D'AVIGNON

En forme avec bébé

MERCREDI 20 JUILLET
DE 9 H 30 À 10 H 30

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC DES CASCADES DE WATERVILLE

Les Contes de la fontaine

MERCREDI 20 JUILLET À 16 H 30

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

FAMILLE

RESTAURANT LES DAMES DE LA GASTRONOMIE

Bébé café Coaticook

JEUDI 21 JUILLET DE 9 H À 11 H

81, rue Child, Coaticook.

Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC DES LIONS DE COMPTON

Les Contes de la fontaine

JEUDI 21 JUILLET À 16 H 30

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

FAMILLE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte avec Caroline

VENDREDI 22 JUILLET À 10 H

FAMILLE

PARC CHARTIER DE COATICOOK

Les Contes de la fontaine

VENDREDI 22 JUILLET
À 16 H 30

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Rencontre du Club de lecture TD

MARDI 26 JUILLET À 13 H

Pour les 8 à 12 ans.

FAMILLE

CAFÉ LES 3 SOEURS

Bébé café Waterville

MERCREDI 27 JUILLET
DE 9 H À 11 H

Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC JEAN-D'AVIGNON

En forme avec bébé

MERCREDI 27 JUILLET
DE 9 H 30 À 10 H 30

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC DES CASCADES DE WATERVILLE

Les Contes de la fontaine

MERCREDI 27 JUILLET À 16 H 30

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

FAMILLE

RESTAURANT LES DAMES DE LA GASTRONOMIE

Bébé café Coaticook

JEUDI 28 JUILLET DE 9 H À 11 H

81, rue Child, Coaticook.

Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC DES LIONS DE COMPTON

Les Contes de la fontaine

JEUDI 28 JUILLET À 16 H 30

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte avec Caroline

VENDREDI 29 JUILLET À 10 H

FAMILLE

PARC CHARTIER DE COATICOOK

Les Contes de la fontaine

VENDREDI 29 JUILLET À 16 H 30

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

LOISIRS

PARC DES LOISIRS ELVYN-BALDWIN

Fête des voisins à Baldwin

SAMEDI 30 JUILLET

La fête Rencontre ton voisin nous revient avec jeux gonflables, souper, spectacle, feux d'artifice et disco. Information : 819-849-3596.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Rencontre du Club de lecture TD

MARDI 2 AOÛT À 13 H

Pour les 8 à 12 ans.

FAMILLE

CAFÉ LES 3 SOEURS

Bébé café Waterville

MERCREDI 3 AOÛT
DE 9 H À 11 H

Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC JEAN-D'AVIGNON

En forme avec bébé

MERCREDI 3 AOÛT
DE 9 H 30 À 10 H 30

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC DES CASCADES DE WATERVILLE

Les Contes de la fontaine

MERCREDI 3 AOÛT À 16 H 30

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

FAMILLE

RESTAURANT LES DAMES DE LA GASTRONOMIE

Bébé café Coaticook

JEUDI 4 AOÛT DE 9 H À 11 H

81, rue Child, Coaticook.

Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC DES LIONS DE COMPTON

Les Contes de la fontaine

JEUDI 4 AOÛT À 16 H 30

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK
Heure du conte avec Caroline
VENDREDI 5 AOÛT À 10 H

FAMILLE

PARC CHARTIER DE COATICOOK
Les Contes de la fontaine
VENDREDI 5 AOÛT À 16 H 30
 Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

FAMILLE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK
Nuit d'animation
SAMEDI ET DIMANCHE 6-7 AOÛT
 Ateliers artistiques, visite nocturne des locaux, chasse aux trésors et diverses activités ludiques ou autour du livre pour les 8 à 12 ans. Animation en soirée pour les 4 à 12 ans. Nombre de places limité. Inscription : 819-849-4013, poste 103.

FAMILLE

PARC LAURENCE
Animation éducative sur les oiseaux de proie avec Faucon-Éduc
MARDI 9 AOÛT À 13 H
 Activité en collaboration avec la Bibliothèque de Coaticook. Ouvert à tous. Inscription au 819-849-4013 (à La Frontalière en cas de pluie).

FAMILLE

CAFÉ LES 3 SOEURS
Bébé café Waterville
MERCREDI 10 AOÛT DE 9 H À 11 H
 Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC JEAN-D'AVIGNON
En forme avec bébé
MERCREDI 10 AOÛT DE 9 H 30 À 10 H 30
 Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC DES CASCADES DE WATERVILLE
Les Contes de la fontaine
MERCREDI 10 AOÛT À 16 H 30
 Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

FAMILLE

RESTAURANT LES DAMES DE LA GASTRONOMIE
Bébé café Coaticook
JEUDI 11 AOÛT DE 9 H À 11 H
 81, rue Child, Coaticook.
 Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC DES LIONS DE COMPTON
Les Contes de la fontaine
JEUDI 11 AOÛT À 16 H 30
 Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

FAMILLE

PARC CHARTIER DE COATICOOK
Les Contes de la fontaine
VENDREDI 12 AOÛT À 16 H 30
 Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

LOISIRS

CENTRE DES LOISIRS DE SAINT-MALO
Tournoi de balle lente à Ti-père (22^e édition)
DU 11 AU 14 AOÛT
 Classes féminine, masculine et locale, 2 500 \$ en bourse. Samedi soir : feux d'artifice et soirée dansante. Inscription et information : Sylvain Fontaine au 819-835-9225 ou Daniel Blouin au 819-658-0993.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK
Heure du conte avec Caroline
VENDREDI 22 JUILLET À 10 H

FAMILLE

CAFÉ LES 3 SOEURS
Bébé café Waterville
MERCREDI 17 AOÛT DE 9 H À 11 H
 Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC JEAN-D'AVIGNON
En forme avec bébé
MERCREDI 17 AOÛT DE 9 H 30 À 10 H 30
 Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
La Rentrée à bas prix
JEUDI 18 AOÛT DE 13 H À 16 H
 Vente de vêtements 5 à 12 ans et don de matériel scolaire de base. Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
La Rentrée à bas prix
SAMEDI 20 AOÛT DE 13 H À 16 H
 Vente de vêtements 5 à 12 ans et don de matériel scolaire de base. Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

Stanstead-Est vous ouvre ses portes
DIMANCHE 21 AOÛT
 Un événement convivial et familial qui vous invite à redécouvrir cette municipalité et ses attraits. Consultez la page Facebook pour tous les détails.

FAMILLE

Sortie au parc Découverte nature de Baldwin
MARDI 23 AOÛT DE 10 H 30 À 16 H 30
 En cas d'annulation, nous vous en aviserons par téléphone le 22 août. Coût : gratuit pour les 0 à 2 ans, 4 \$ pour les 3 à 15 ans et 7 \$ pour les 16 ans et plus. Ajoutez 5 \$ par truite pêchée. Inscription obligatoire avant le 9 août : 819-849-7011, poste 233.

ÂÎVÉS

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
Café-information Les services de la Société Alzheimer
MARDI 23 AOÛT À 13 H 30
 Gratuit. Information et inscription : 819-849-7011, poste 223.





AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM CONCERNANT UNE DEMANDE VISANT À AUTORISER UN PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX HABITATIONS DE SIX LOGEMENTS SUR LE LOT 3309982 SITUÉ EN BORDURE DE LA RUE JEANNE-MANCE, DANS LA ZONE RA-605

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 11 juillet 2016, le conseil municipal a approuvé, par un second projet de résolution, la demande mentionnée en titre.

Cette résolution peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'elle soit soumise à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Une telle demande peut provenir de la zone concernée RA-605 et des zones contiguës à celle-ci. Cette demande vise à ce que la résolution adoptée par le conseil municipal soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide.

La délimitation de la zone concernée est illustrée sur le croquis ci-dessous. La délimitation des zones contiguës peut être consultée à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture habituelles.

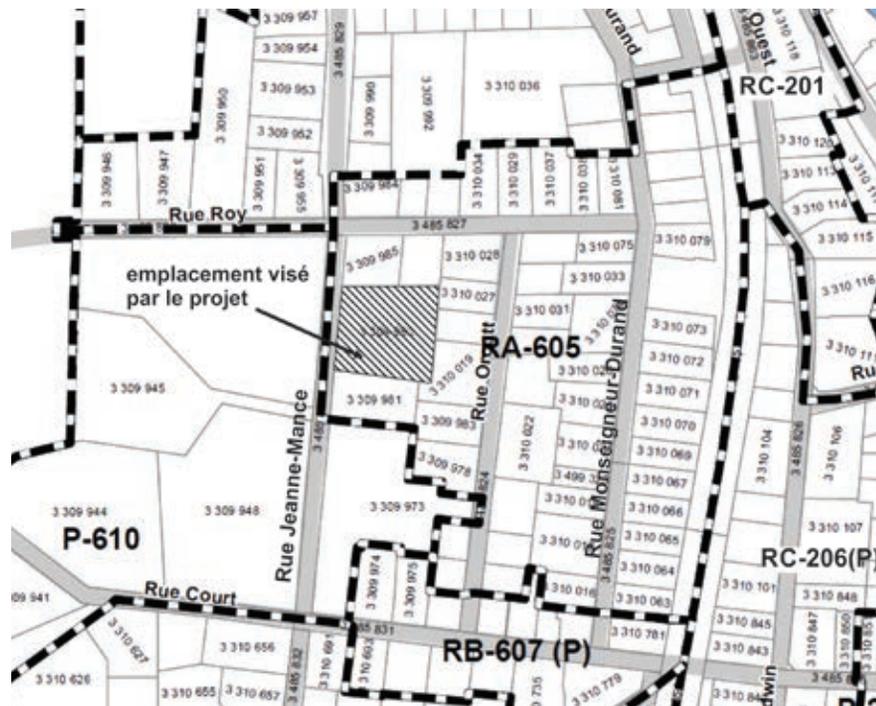
- Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement l'objet de la demande et la zone d'où elle provient;
 - être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 8^e jour qui suit la date de publication du présent avis;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Si la résolution autorisant la demande ne fait l'objet d'aucune demande valide de la part des personnes intéressées, celle-ci pourra être adoptée par le conseil municipal sans qu'il y ait approbation des personnes habiles à voter.

Toute personne peut obtenir des détails quant à la nature du projet et obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une telle demande en se présentant à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child à Coaticook, durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 juillet 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-56 (2016) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LA DÉFINITION DE GÎTE DU PASSANT, LES DROITS ACQUIS EN MATIÈRE D'AFFICHAGE ET LA HAUTEUR DES BÂTIMENTS DANS LA ZONE RC-505

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-56 (2016) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LA DÉFINITION DE L'USAGE GÎTE DU PASSANT, LES ENSEIGNES DÉROGATOIRES ET LA HAUTEUR MINIMALE DES BÂTIMENTS DANS LA ZONE RC-505 SITUÉE EN BORDURE DE LA RUE DES RUISSELETS

AVIS est donné que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du premier projet de règlement numéro 6-1-56 (2016) intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage concernant la définition de gîte du passant, les droits acquis en matière d'affichage et la hauteur des bâtiments dans la zone RC-505 ».

Celui-ci a pour objet de préciser qu'un gîte du passant peut offrir le petit déjeuner ou non et que, règle générale, le remplacement des panneaux sur une enseigne dérogatoire

n'est pas protégé pas droit acquis et doit donc respecter les normes en vigueur dans la zone concernée. Il a également pour objet de diminuer à un étage la hauteur minimale des bâtiments dans la zone RC-505, dont la délimitation est illustrée sur le croquis ci-dessous.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

La séance de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le lundi 8 août 2016 à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 13 juillet 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 8 août 2016 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements relative à l'immeuble suivant :

- Propriété située au 2607, chemin Cabana, connue et désignée comme étant le lot 2935 436 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre la construction d'un garage détaché dans la cour avant libérant une marge de recul avant minimale de 8 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 juillet 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ
(MRC), QUE :**

le conseil de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2016, le :
PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 6-23.38

Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 édictant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin de modifier un des périmètres d'urbanisation du territoire de la Ville de Coaticook, notamment afin d'y intégrer l'exclusion de la zone agricole permanente accordée par la CPTAQ aux termes de la décision 401833 rendue le 6 avril 2016.

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION**

Le conseil de la MRC de Coaticook tiendra une assemblée publique de

consultation à cet effet le 17 août 2016 à 11 h, à la salle Wallace de la MRC de Coaticook, située au 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le préfet expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, ce 16 juin 2016.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe

Note : Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ
(MRC), QUE :**

le conseil de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2016, le :
RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.36

Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 édictant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin de permettre les « commerces de vente au détail de matériaux de construction » sur une partie du lot 5 485 764 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Sherbrooke, dans l'affectation « agricole » de la Ville de Waterville.

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION**

Le conseil de la MRC de Coaticook a tenu une assemblée publique de consultation

à cet effet le 8 juin 2016 à 11 h, à la salle Wallace de la MRC de Coaticook, située au 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le préfet a expliqué le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendu les personnes et organismes qui ont souhaité s'exprimer.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, ce 16 juin 2016.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe

Note : Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ
(MRC), QUE :**

le conseil de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2016, le :
RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.37

Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 édictant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin de modifier les périmètres d'urbanisation du territoire des municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde, notamment afin d'y intégrer l'exclusion de la zone agricole permanente accordée par la CPTAQ aux termes de la décision 401836 rendue le 21 août 2014

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION**

Le conseil de la MRC de Coaticook a

tenu une assemblée publique de consultation à cet effet le 8 juin 2016 à 11 h, à la salle Wallace de la MRC de Coaticook, située au 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le préfet a expliqué le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendu les personnes et organismes qui ont souhaité s'exprimer.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, ce 16 juin 2016.

Nancy Bilodeau, OMA

Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe

Note : Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ
(MRC), QUE :**

le conseil de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2016, le :
RÈGLEMENT NUMÉRO 7-004 (2016)

Règlement de remplacement du règlement numéro 7-003 (2016) – Règlement de contrôle intérimaire visant l'adoption des dispositions sur la protection des plaines inondables et des milieux humides sur le territoire de la MRC de Coaticook

Ce règlement a pour but de s'assurer que les efforts de planification en marge du processus d'adoption de son schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) ne seront pas rendus vains par la réalisation de projets qui compromettraient la portée des nouvelles orientations et règles d'aménagement et d'urbanisme en voie d'être définies pendant la durée de ce processus, dans le but de sauvegarder

l'intégrité des plaines inondables et milieux humides présents sur le territoire, et ainsi d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, ce 16 juin 2016.

Nancy BILODEAU, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe

Note : Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT N° 579

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue le 2 mai 2016, la Ville de Waterville a adopté le règlement intitulé « Règlement n° 579 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 554 de la Ville de Waterville ».

Le règlement n° 579 vise à modifier le règlement relatif aux plans d'implantation

et d'intégration architecturale afin :
- d'abroger le chapitre 3 intitulé « Nouveau secteur résidentiel ».

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 15 juin 2016 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal à l'adresse suivante :

170, rue Principale Sud
Waterville (Québec) J0B 3H0

DONNÉ à Waterville, ce 7 juillet 2016.

Nathalie Isabelle
Directrice générale, secrétaire-trésorière
et greffière



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT N° 577

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue le 6 juin 2016, la Ville de Waterville a adopté le règlement intitulé « Règlement n° 577 amendant le règlement de zonage n° 2008-472 de la Ville de Waterville ».

Le règlement n° 577 vise à modifier le règlement de zonage afin :

- de créer les zones P-8, R-20, R-21 et R-22 à même une partie de la zone R-2;
- d'agrandir la zone R-3 à même une partie de la zone R-2;
- d'abroger la zone R-2;
- de créer les usages et les normes d'implantation autorisés à l'intérieur des nouvelles zones P-8, R-20, R-21 et R-22;
- d'ajouter des dispositions concernant l'exigence d'installer un écran visuel pour limiter la vue de certains équipements de la rue;

- d'ajouter des dispositions relatives aux caractéristiques des bâtiments principaux;
- de modifier la superficie totale d'une aire de stationnement située en cour avant;
- d'ajouter une disposition relative à la plantation d'arbres lors d'une nouvelle construction.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 15 juin 2016 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal à l'adresse suivante :

170, rue Principale Sud
Waterville (Québec) J0B 3H0

DONNÉ à Waterville, ce 7 juillet 2016.

Nathalie Isabelle
Directrice générale, secrétaire-trésorière
et greffière



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT N° 578

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue le 6 juin 2016, la Ville de Waterville a adopté le règlement intitulé « Règlement n° 578 amendant le règlement de lotissement n° 2008-473 de la Ville de Waterville ».

Le règlement n° 578 vise à modifier le règlement de lotissement afin :

- de supprimer la superficie minimale de 20 000 m² exigée pour un lot situé dans la zone R-2;
- de modifier les dimensions minimales

exigées pour un lot desservi et occupé par une habitation unifamiliale jumelée.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 15 juin 2016 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal à l'adresse suivante :

170, rue Principale Sud
Waterville (Québec) J0B 3H0

DONNÉ à Waterville, ce 7 juillet 2016.

Nathalie Isabelle
Directrice générale, secrétaire-trésorière
et greffière



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

CAMION 10 ROUES À VENDRE

La Municipalité de Saint-Malo souhaite vendre, tel quel sans aucune garantie, un camion 10 roues Mack 1993 :

- Moteur 400 Mack;
- Transmission Eaton Fuller 8 vitesses;
- Près de 320 000 km;
- Aile de côté;
- Peigne arrière;
- Sableuse 4 saisons;
- Harnais;
- Pneus 25 % d'usure;
- Mécanique en bon état;

- Inspection SAAQ faite en octobre 2015.
La Municipalité de Saint-Malo s'engage à n'accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des offres reçues.

Toutes personnes intéressées peuvent faire parvenir leur soumission au plus tard le 5 août 2016 à 11 h dans une enveloppe scellée portant la mention « Proposition pour le camion 10 roues Mack 1993 à vendre » à l'adresse suivante :

228, route 253 Sud
Saint-Malo (Québec)
JOB 2YO

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez téléphoner à la soussignée au 819-658-2174.

Saint-Malo, le 5 juillet 2016.

Édith Rouleau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

DÉCLARATION D'INTENTION DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS QUE la personne morale Œuvre des terrains de jeux de Coaticook inc. ayant son siège au 150, rue Child, Coaticook, Québec, J1A 2B3 a décidé de demander sa dissolution. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 42 de la *Loi sur la publicité légale des entreprises*.

SIGNÉ à Coaticook, ce 16 juin 2016.

Simon Madore

Secrétaire, Œuvre des terrains de jeux de Coaticook inc.



Direction de la publication et coordination :
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)
et Sara Favreau-Perreault

Révision : Solutions linguistiques Rouleau

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 39 JUILLET 2016